



FAO flash

Bureau du Togo

N° 04

Décembre 2010

Sommaire :

- ⇒ LA FAO AU TOGO : 30 ANS DE PRÉSENCE
- ⇒ INONDATIONS DANS LA RÉGION MARITIME : deuxième réponse de la FAO
- ⇒ ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT DU TOGO DANS LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA GRIPPE AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE (financé par l'UE)
 - Actualisation du plan stratégique national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire, la grippe pandémique humaine et les autres maladies animales prioritaires
 - Deuxième réunion du Comité exécutif du Fonds d'indemnisation et d'opération d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires (CEFI)
- ⇒ RENFORCEMENT DES BASES DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES AGRICOLES VULNERABLES AU TOGO (financé par l'UE)
 - Suivi des activités sur le terrain
 - Appui à 500 femmes enceintes et allaitantes de la région des Savanes
- ⇒ ASSISTANCE PRÉPARATOIRE AU RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
- ⇒ ÉTUDES SUR LES RETENUES D'EAU

LA FAO AU TOGO : 30 ANS DE PRÉSENCE



Vue de face du bâtiment principale de la Représentation de la FAO au Togo

L'Accord d'installation de la Représentation de la FAO au Togo a été signé le 25 Juin 1980 à Lomé entre le Gouvernement Togolais et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et

l'Agriculture. Le 25 Juin 2010 marque donc trente ans de présence effective de la FAO au Togo. Afin de marquer cet évènement, de manière symbolique, avant la fin de l'année, une Journée Portes Ouvertes a

été organisée le jeudi 16 Décembre 2010 dans l'enceinte de la Représentation située au 1307, Avenue de Duisburg, Kodjoviakopé à Lomé.



Mesdames la Coordonnatrice du SNU (boubou blanc) et la Représentante de l'UNFPA (boubou vert), et Messieurs les Représentants du HCR (boubou bleu) et de l'ONUSIDA

Cette Journée portes ouvertes a connu la participation des partenaires nationaux, du public, de la presse et de certains bénéficiaires de projets exécutés par la FAO. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, la Coordonatrice du Système des Nations Unies (SNU) et des Chefs d'Agences du SNU ont participé à cette journée.

Le programme de la journée s'est déroulé comme suit :

- Mot de lancement de la journée par la Représentante de la FAO a.i. ;
- Visite des bureaux ;
- Lancement de la bibliothèque virtuelle ;
- Recherche documentaire dans la bibliothèque virtuelle ;
- Distribution de brochures de la FAO ;
- Interviews.

Des productrices et producteurs des environs de Lomé ont fait le déplacement et ont participé à la journée portes ouvertes. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a tenu à visiter le Centre des Ressources d'Information (CRI) et à connaître le fonctionnement de la bibliothèque virtuelle.



Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et la Représentante a.i. visitant le stand des publications



Visite du stand des publications de la FAO par des agricultrices et agriculteurs bénéficiaires de projets



Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche suivant les explications données par M. Tété, sur le fonctionnement de la bibliothèque virtuelle

L'ensemble du personnel s'est rendu disponible pour la circonstance et a accueilli les visiteurs qui ont visité les bureaux et suivi des séances de recherche documentaire dans la bibliothèque virtuelle mise en place dans la Représentation. Des prospectus et brochures sur la Représentation ont été distribuées.



Photo de famille du personnel de la FAO Togo

La célébration des 30 ans a été clôturée le vendredi 17 Décembre par un cocktail dinatoire à l'hôtel IBIS de Lomé. Une centaine d'invités étaient présents avec au premier rang le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, M. Kossi Messan Ewovor qui avait à ses côtés Madame la Ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Madame Dédé Ahoéfa Ekoué. On notait également la présence de plusieurs Représentants d'Agences des NU, de Partenaires au Développement et d'anciens fonctionnaires du Système des Nations Unies.



Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et la Représentante de la FAO ai

La Représentante a.i. a saisi cette occasion pour faire un brève historique de la coopération entre le Togo et la FAO qui date déjà de plus de cinquante ans bien que la Représentation fût installée en 1980. Elle a souligné qu'au cours des trente dernières années de présence effective dans le pays, la Représentation a mis en œuvre et/ou suivi près de 278 programmes et projets couvrant tous les domaines liés à l'agriculture et à la protection de l'environnement, financés soit sur les ressources propres de la FAO, soit sur des fonds extrabudgétaires pour un montant 95 678 459 USD.



La Ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Madame Dédé Ahoéfa Ekoué (à droite), la Représentante de l'UNICEF (au Centre)



Les représentants des Organisations Paysannes

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a exprimé l'appréciation du Gouvernement Togolais pour l'effort fourni par la FAO à travers sa Représentation pour accompagner le pays dans l'augmentation de la production agricole, la protection de l'environnement et la l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au-delà de la manifestation festive, le point le plus remarquable des 30 ans est l'organisation d'une tombola Telefood, sur l'initiative de la Représentante. Cette tombola, dotée de prix très intéressants, avait pour objectif de recueillir des fonds le compte spécial Telefood. Les prix, composés d'un billet d'avion Lomé-Paris-Lomé des mains de Madame la Représentante a.i.



L'heureux gagnant recevant le billet Lomé-Paris-Lomé des mains de Madame la Représentante a.i



L'Assistant Chargé de Programme remettant les clés à l'heureuse gagnante de la moto dame



L'Assistant chargé de l'Administration remettant l'ordinateur



L'heureux gagnant du lecteur DVD (pour réviser les cours sur DVD selon Le jeune gagnant)

INONDATIONS DANS LA REGION MARITIME: deuxième réponse de la FAO



Champ de maïs détruit par les inondations

Suite à une requête du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, la FAO a décidé de financer le projet "Réhabilitation des moyens d'existence de ménages ruraux touchés par les inondations de 2010 dans la région Maritime" sur les ressources de son Programme de coopération technique à concurrence de 490 000 USD.

Ce projet d'urgence d'une durée de 10 mois, a pour objectif global de réhabiliter les moyens d'existence des ménages touchés par les inondations dans les préfectures de l'Avé, du Bas Mono, du Golfe, des Lacs, de Vo, de Yoto et du Zio.

Le total des bénéficiaires est de 4 100 ménages dans les préfectures de l'Avé, du Bas Mono, du Golfe, des Lacs, de Vo, de Yoto et du Zio.

Il s'agira plus spécifiquement de réhabiliter les exploitations céréalier-es et maraîchères dans les zones affectées soit :

- 1 750 ha de maïs, au bénéfice de 3 500 producteurs ;
- 25 ha de riz, au bénéfice de 100 producteurs ;
- 125 ha de cultures maraîchères, au bénéfice de 500 ménages (en complément au projet FAO/CERF qui fournit des semences maraîchères

(publié dans le FAO Flash n° 3 comme première réponse de la FAO).

Le projet fournira des intrants agricoles à 3 500 producteurs de maïs, à 500 ménages maraîchers et à 100 riziculteurs.

Ces producteurs bénéficieront de formations sur les techniques de production et la gestion post récolte.



Rizièrre détruite par les inondations

La FAO estime qu'à la fin de ce projet, les populations bénéficiaires des préfectures de l'Avé, du Bas Mono, du Golfe, des Lacs, de Vo, de Yoto et du Zio auront restauré leurs capacités de production.

Ainsi, les ménages bénéficiaires producteurs céréaliers auront reconstitué leurs stocks vivriers. Ils auront également bénéficié d'un renforcement de capacités dans le domaine des techniques de production, des techniques de gestion post récolte.

Dans toute la zone d'intervention du projet, des formations en Gestion des risques de désastres (GRD) seront organisées au profit des membres des associations de producteurs agricoles, des agents des services techniques et des autorités administratives locales.

Ces formations mettront l'accent sur la promotion de la résilience et le changement de comportement de tous les acteurs locaux y compris les ménages bénéficiaires.

Les thématiques suivantes seront développées :

- concepts clés relatifs à la gestion des risques et catastrophes et renforcement des capacités en analyse institutionnelle ;
- planification de l'adaptation aux changements climatiques à base communautaire et de la réduction du risque de catastrophe.

Ainsi les capacités des populations bénéficiaires seront renforcées de façon à leur permettre de mieux résister à d'autres crises possibles.

ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT DU TOGO DANS LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA GRIPPE AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE (financé par l'UE)

Actualisation du plan stratégique national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire, la grippe pandémique humaine et les autres maladies animales prioritaires



Le présidium à l'ouverture de l'atelier

Le processus d'actualisation du plan stratégique national de prévention et de lutte contre la grippe aviaire, la grippe pandémique humaine et les autres maladies animales prioritaires qui a débuté le 2 Septembre 2010 par la reformulation des objectifs et des résultats attendus du plan stratégique s'est poursuivi au cours de ce mois par l'adoption du document par le Comité technique national lors d'un atelier tenu les 08 et

09 Décembre 2010 à l'Hôtel le Pélican à Lomé.

Cette rencontre a réuni des participants des Ministères de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Sécurité et de la Protection Civile, de l'Administration territoriale, de la Santé, de l'Environnement et de Ressources Forestières, de la Communication, de l'Action Sociale et des membres de la société civile.

Divisé en trois Commissions, les participants ont eu à analyser le document tant sur la forme que sur le fond. Les résultats des travaux en com-

missions ont ensuite été présentés et discutés en plénière.

La stratégie d'intervention s'articule autour de quatre axes à savoir : santé animale, santé humaine, environnement et communication. Outre le dispositif de coordination du plan, un système de suivi-évaluation du plan a également été adopté par les membres du Comité technique.

Le coût global des quatre volets du plan est évalué à cinq milliards quatre cent trente et un million cinq cent quatre vingt mille (5 431 580 000) francs CFA.



Séance de travail en commission

Deuxième réunion du Comité exécutif du Fonds d'indemnisation et d'opération d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires (CEFI)



Les membres du CEFI en séance de travail

La deuxième réunion du Comité exécutif du fonds d'indemnisation et d'opération d'urgence pour le contrôle des maladies animales prioritaires (CEFI) s'est tenue le 29 Décembre 2010 dans

la salle de conférence de la Direction de l'Elevage (DE).

Conformément aux recommandations de la première réunion, cette séance de travail devrait

permettre aux membres du CEFI d'apprécier le travail d'harmonisation des documents en vue de faciliter le fonctionnement du Comité sur la base de textes cohérents et sans contradiction. Deux documents de travail ont été proposés

pour discussion par Mr Logossou, membre du CEFI. Ces documents ont porté sur :

- L'Etude d'harmonisation des textes existants ;
- La nouvelle version intégrale du Manuel de procédures administratives financières et comptables du FIOUMAP.

Les documents ont été analysés et amendés et doivent être à présent finalisés et soumis à l'Union Européenne. Leur validation à ce niveau devra ouvrir la voie vers le déblocage des fonds d'indemnisation des éleveurs prévus sur le projet OSRO/TOG/801/EC.

REINFORCEMENT DES BASES DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES AGRICOLES VULNERABLES AU TOGO (financé par l'UE)

Suivi des activités sur le terrain

Dans le cadre des activités de suivi des producteurs semenciers appuyés par le projet GCP/TOG/016/EC, une équipe du projet, en collaboration avec le partenaire impliqué, l'ICAT, a effectué, une mission dans la région Maritime du 07 au 11 Décembre 2010 et dans la région des Plateaux-Est et Akébou du 27 au 31 Décembre 2010. Les tâches assignées à cette mission consiste à :

- Faire le point des activités de production de semences réalisées au cours de la première saison agricole ;
- Vérifier la conformité des champs semenciers mis en place en deuxième saison par les producteurs dans le cadre du projet dans les différentes localités, vérifier les niveaux de contrôle pour la certification des différentes parcelles semencières mises en place et donner aux multiplicateurs bénéficiant de l'appui du projet, des conseils appropriés, afin d'améliorer le reste des opérations prévues.

Conformément à son programme, la mission a touché 31 villages et visité 30 producteurs individuels et 3 OP. 16 parcelles ont été également inspectées de même que 10



Un producteur de semences dans sa parcelle à Sika-Kondji

lots de semences déjà récoltées.

La mission a constaté que :

- Tous les producteurs rencontrés ont fait l'effort de mettre en application sur le terrain la formation reçue en techniques de production de bonnes semences. Ainsi toutes les parcelles visitées ont été établies dans le respect des normes d'isolement. Les travaux d'entretien en particulier les épurations ont été également bien réalisées avec l'appui du personnel d'encadrement ;
- Tous les producteurs rencontrés ont aussi donné une bonne appréciation des semences de base reçues pour ce qui est de leur germination. Ils ont par ailleurs tous reçu l'appui conséquent des conseillers agricoles de l'ICAT, un des partenaires impliqués dans ce volet. Il est à noter que les agents d'appui de l'ICAT ont fait beaucoup d'efforts pour accompagner les producteurs à tous les stades de la culture ;



Inspection d'une parcelle à maturité et conseils au producteur pour la récolte par Monsieur Edah, expert du projet

- Toutes les par-

celles visitées ont été inspectées par les agents de l'ITRA, partenaire impliqué dans le contrôle de qualité des semences, ouvrant ainsi la voie au processus menant à la certification des semences produites. Un passage est également prévu en janvier pour échantillonner les lots en vue des dernières analyses nécessaires à la certification des lots pro-

duits ;

- Toutes les parcelles semencières mises en place pendant la première campagne agricole ont été sérieusement affectées par la sécheresse qui avait sévi au cours de la campagne. Du coup, les semences obtenues sont insignifiantes dans certaines localités de la région Maritime (100 kg et 300 kg sur l'ha dans l'Avé et 600 kg sur l'ha dans le Zio).
- Par ailleurs les parcelles semencières mises en place pendant la deuxième campagne agricole ont plutôt été victimes des inondations surtout dans la région Maritime. C'est ainsi que dans les préfectures de Yoto et de l'Avé sur 32 ha mis en place, 10,5 ha ont été inondés et abandonnés ;
- La plupart des producteurs rencontrés font partie du réseau des producteurs de semences qui vient d'être créé et sont en réflexion pour la commercialisation des semences à travers le réseau. Cette prise de conscience montre que le réseau créé fait tâche d'huile parmi les producteurs. Il reste à prendre des dispositions pour le rendre opérationnel.

Des conseils appropriés ont été donnés aux producteurs en rapport avec les opérations de récolte et de post-récolte ainsi que leur adhésion au réseau qui pourrait être une voie pour la commercialisation de leurs semences.

Appui à 500 femmes enceintes et allaitantes de la région des Savanes



Une partie des bénéficiaires devant un lot de matériels et intrants agricoles

Le projet « Renforcement des bases de la sécurité alimentaire des ménages agricoles vulnérables au Togo» financé par l'Union Européenne et exécuté par la FAO, a décidé dans le cadre de la CARMMA (Campagne Accélérée pour la Réduction de la Mortalité Maternelle et néo natale en Afrique), d'apporter un appui à 500 femmes, allaitantes et enceintes pratiquant le maraîchage dans la région des Savanes ; ceci dans le but d'améliorer leur situation nutritionnelle et leur revenu.

Ainsi des semences maraîchères de tomates, de piments, d'oignon, de gombo et de niébé seront distribuées gratuitement à ces femmes. De petits matériels et outillages tels que des arrosoirs, des houes, des binettes, des machettes et de râteaux leur seront aussi attribués.

Des engrains, des pesticides homologués et des masques de protection seront également fournis. D'un montant total d'environ 18 000 000 Francs CFA, les quantités d'intrants et de petits matériels à distribuer sont les suivantes :

Semences maraîchères	Petits matériels	Autres intrants
25 kg de tomates	500 houes	10 tonnes d'engrais NPK 15-15-15
7,5 kg de piment	500 machettes	250 L de pesticides
400 kg de niébé	500 râteaux	500 masques de protection
12,5 kg de gombo	500 binettes	72 pulvérisateurs
20 kg d'oignon	500 arrosoirs	

La mise en œuvre des activités sur le terrain (identification des bénéficiaires, distribution des intrants, appui et accompagnement) a été confiée à l'ONG RAFIA en collaboration avec les autorités locales et autres partenaires sur le terrain et durera cinq (5) mois (de Décembre 2010 à Avril 2011).

La cérémonie officielle de remise de ces intrants et matériels a été organisée

le jeudi 02 Décembre 2010 dans l'enceinte de l'ONG RAFIA à Dapaong.

Elle a été présidée par Monsieur le Préfet de Tône avec la présence effective des Conseillers préfectoraux de Dapaong, du Maire de la ville, des représentants des Directeurs régionaux de l'Agriculture, du Plan et du Directeur de Cabinet du Ministère de la Santé et d'autres Autorités politiques et administratives de la région des Savanes.

Une forte délégation des agences du Système des Nations Unies conduite par Madame Rosine Sori-Coulibaly, Représentante Résidente du PNUD et Coordonateur des Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies, composée de la Représentante de l'UNICEF, du Représentant de l'OMS, du Représentant du HCR, du Coordona-



Remise d'un lot à une agricultrice allaitante

teur Pays de l'ONUSIDA, d'un représentant de l'UNFPA, d'un représentant de l'ONUDI, du CINU, de la FAO et du PNUD était aussi présente à la cérémonie.

Les intrants et matériels ont été remis symboliquement à une vingtaine de femmes allaitantes et enceintes qui ont représenté les autres bénéficiaires. Les activités de distribution d'intrants et d'appui-accompagnement se sont poursuivies au cours du mois de décembre 2010.

ASSISTANCE PRÉPARATOIRE AU RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

La cérémonie de signature de la convention de financement du projet intitulé «TCP/TOG/3303 - Assistance préparatoire au Recensement National de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (RNAEP)» s'est déroulée le 16 décembre 2010 dans la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche entre le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, S.E.M. Kossi Messan EWOVOR et la Représentante par intérim de la FAO, Mme Daoulé DIALLO BA.

Madame Dédé Ahoéfa EKOUE, Ministre auprès du Président de la République chargée de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire était représentée à la cérémonie par son Directeur de Cabinet.

Le présent projet, d'un coût total de quatre cent quatre vingt dix mille (490 000) USD (soit environ 240 000 000 FCFA) pour une durée de 24 mois, a pour objectif principal d'apporter un appui technique au Gouvernement pour mener à bien les travaux préparatoires du "Recensement National de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (RNAEP)" notamment :

- L'élaboration de la méthodologie et des documents techniques du RNAEP sur la base du contenu du Programme mondial de recensement de l'agriculture 2010 recommandé par la FAO ;
- L'élaboration de la méthodologie et des programmes de traitement informatique du RNAE ;
- La réalisation et l'évaluation des résultats du RNAEP pilote ;
- L'appui au traitement informatique, l'analyse et la publication des résultats des modules structuraux (module de base et module des données communautaires) du RNAEP ;
- La finalisation du document du projet principal du RNAEP.



Vue partielle de l'assistance lors du discours du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche au cours de la cérémonie

Avec la signature de cette convention de financement avec la FAO, le Togo s'apprête à réaliser un nouveau recensement national de l'agriculture, de l'élevage et de la Pêche (RNAEP).

Rappelons que le dernier recensement national de l'agriculture remonte à l'année 1996 et avait été réalisé avec l'expertise technique de la FAO.

ETUDES SUR LES RETENUES D'EAU

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) et des stratégies permettant d'atténuer les conséquences néfaste du changement climatiques, le gouvernement togolais envisage d'entreprendre la réhabilitation des retenues d'eau et des aménagements hydro-agricoles à travers tout le pays.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche a demandé et obtenu de la FAO, un financement à travers le Programme de Coopération Technique (**PCT/TCP**) permettant de réaliser des études détaillées de réhabilitation d'un certain nombre de retenues d'eau dans les régions.

Objectifs de l'étude

L'étude, d'une durée de 2 mois, a pour objectifs de faire :

- Un inventaire exhaustif des ouvrages hydro-agricoles sur l'étendue du territoire ;
- Un diagnostic approfondi de l'état physique et du fonctionnement d'en moyenne cinq (05) retenues par région ;
- Une proposition de plan d'aménagement des cinq (05) retenues, assortie de coût qui sera soumise à d'autres bailleurs.

Activités déjà réalisées :

- Elaboration des termes de référence ;
- Recrutement des consultants chargés de faire les études (un consultant en Génie rural, un consultant en Agronomie et un consultant en Topographie) ;
- Collecte des données : données agro-socio-économiques, données topographiques et les données de génie rural ;
- 06 retenues visitées dans la région Maritime dont les sites de Atti Apédokoe et de Atti Atovou.



Site de Atti Apédokoe



Site de Atti Atovou

Contact

1307, Avenue Duisburg

B.P.: 4388, Lomé, Togo

Téléphone: +228 221 04 11
+228 222 06 72
+228 936 59 50

Télécopie: +228 221 05 80
E-mail : FAO-TG@fao.org

Objectif et Devise

Notre objectif :
« Aider à construire un monde libéré de la faim »

Notre devise :
« Flat Panis »
ou
« Du pain pour tous »

Pour mieux nous connaître, retrouvez-nous sur le web à
<http://www.fao.org>